

Communiqué de presse

Votre contact presse :

Olivier Pirotte, coordinateur opérationnel
olivier.pirotte@centremedicalheliporte.be
0496/547.197

L'urgence par hélicoptère, un réflexe.

Nouvelle avancée dans l'utilisation d'un hélicoptère en aide médicale urgente.

La toute dernière version officielle du Manuel Belge de Régulation médicale, 1er outil de décision des centres 112, légitime le vecteur hélicoptère dans les missions de secours urgent. Avec des critères spécifiques d'utilisation.

Une évolution historique pour le secteur de l'aide médicale urgente par hélicoptère en Belgique et pour le Centre Médical Hélicoptéré de Bra-sur-Lienne.

Communiqué

Dès aujourd'hui, partout en Belgique, dans toute situation d'aide médicale urgente régulée par un centre 112, l'hélicoptère médicalisé pourra être envoyé en tant que SMUH, service mobile d'urgence hélicoptéré, au même titre que tout autre service d'urgence et de réanimation terrestre (SMUR). Avec des indications d'utilisation qui tiennent compte des délais de départ réels du vecteur, de la grande rapidité de déplacement de l'hélicoptère et de sa réelle capacité à prendre en charge des patients en situation de détresse vitale.

Une évolution en aide médicale urgente

Cette évolution historique est la suite logique d'une mise à jour récente du Manuel Belge de Régulation Médicale. Ce manuel est le premier outil de travail utilisé quotidiennement par chaque centre 112 pour qualifier la gravité d'un appel et décider de l'envoi du moyen le plus adapté et le plus proche pour répondre à l'urgence.

La mise à jour de ce Manuel Belge de Régulation Médicale s'inscrivait dans la volonté du SPF Santé Publique de tenir compte de l'évolution de l'aide médicale urgente et de la création de nouveaux moyens. Dont l'utilisation d'un vecteur hélicoptéré. Cette mise à jour s'accompagne d'un programme de formation organisé par le SPF Santé Publique et déjà dispensé à tous les préposés 112 en Belgique.

La reconnaissance de spécificités

Pour le Centre Médical Hélicopté de Bra-sur-Lienne, la nouvelle édition du Manuel Belge de Régulation Médicale est assez importante pour être soulignée :

- **elle constitue une nouvelle étape dans le processus de reconnaissance du vecteur hélicopté par le SPF Santé Publique.** Car, même si le SMUH reste administrativement une expérience, le vecteur hélicopté est reconnu comme un moyen utile et disponible pour toute situation d'urgence, à la demande du 112.
- **elle détermine toutes les spécificités d'un vecteur hélicopté :** sa disponibilité, sa grande rapidité d'intervention, sa réelle capacité à déposer l'équipe médicale à moins de 100m du patient, sa réelle capacité à transporter des patients vers les services hospitaliers les plus adaptés.
- **elle confirme les gains de temps importants d'un vecteur hélicopté :** au niveau de l'IML (le temps écoulé entre la réquisition du vecteur et le premier contact avec le patient), au niveau du Time To Hospital (le temps du transfert vers les plateaux techniques adéquats) et au niveau du temps de déplacement dans les interventions de transferts inter-hospitaliers urgents.
- **elle définit l'intérêt de réquisitionner un vecteur hélicopté, spécifiquement pour des situations graves :** un accident avec polytraumatisés, les traumatisés crâniens, les grands brûlés, les enfants en situation de détresse vitale, les patients souffrant d'un infarctus du myocarde ou les plans d'intervention médicale.

En cas d'urgence, appelez le 112

La mise à jour du Manuel Belge de Régulation Médicale et l'évolution de l'aide médicale urgente en Belgique rappellent l'utilité d'un message de sensibilisation majeur pour tous les citoyens . Message que le Centre Médical Hélicopté ne cesse de rappeler dans toutes ses informations externes : en cas d'urgence, appelez le 112.

Le 112 (ex-100) est le numéro d'appel européen pour les secours urgents. Ce numéro est gratuit et accessible depuis n'importe quel poste de téléphone. Lors d'une demande en aide médicale urgente, le préposé 112 doit estimer le type de situation et le degré de gravité, à l'aide du Manuel Belge de Régulation Médicale. Pour réquisitionner le moyen d'intervention le plus adapté, il utilise ensuite le logiciel de décision cartographique CityGis, fournissant la liste des moyens de secours disponibles en temps réel.

Photos de presse disponibles sur :

<http://www.centremedicalheliporte.be/presse.html>